



Rapport narratif et financier annuel

# 2020

## TABLE DES MATIERES

CADRE CONVENTIONNEL.....	4
<b>RAPPORT NARRATIF</b> .....	<b>6</b>
OBJECTIFS PREVISIONNELS.....	6
Budget prévisionnel.....	6
DEROULEMENT.....	6
I. SERVICE DE GESTION INTERCOMMUNALE DES DECHETS SOLIDES MENAGERS .....	7
A. Activités prévues réalisées .....	7
1. Suivi des ONG de pré-collecte .....	7
2. Campagne de salubrité et destruction de dépotoirs sauvages .....	8
3. Suivi de la gestion des centres de dépôt contrôlé .....	8
4. Fabrication des buchettes combustibles.....	8
5. Etude comparative des buchettes combustibles au charbon de bois.....	9
6. Expérimentation du compost sur des plants de banane.....	10
7. Visite du centre de production du charbon écologique (bio-charbon).....	10
8. Etude sur la valorisation des déchets.....	10
B. Activités non réalisées et difficultés rencontrées .....	11
II. PROGRAMME D'OPTIMISATION DES RESSOURCES FISCALES DU MONO.....	11
A. Activités prévues réalisées .....	12
1. Finalisation du plan d'adressage de la commune de Comé .....	12
2. Achèvement des plans parcellaires dans la commune de Bopa .....	12
3. Déploiement de la base de données fiscales dans les six (06) communes du Mono .....	12
4. Suivi et évaluation du projet .....	12
B. Activités non réalisées et difficultés rencontrées .....	12
III. PROJET DE GESTION INTERCOMMUNALE DES BOUES DE VIDANGE (GIBOU) .....	13
A. Activités prévues réalisées .....	14
1. Location de bureau.....	14
2. Séances de travail avec les partenaires.....	15
3. Pré-identification de domaines pour la future station de traitement des boues .....	15
4. Information aux Maires.....	15
5. Etude de faisabilité de Protos .....	15
B. Activités non réalisées et difficultés rencontrées .....	15
C. DIFFICULTES GENERALES RENCONTREES.....	16
IV. PERSPECTIVES.....	16
V. INDICATEURS CHIFFRES DE RESULTATS .....	16

RAPPORT FINANCIER .....	17
<b>TABLEAU D'ENSEMBLE</b> .....	17
<b>REPORTS ET RELIQUATS</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>TABLEAUX PAR CONVENTION</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>TABLEAUX PAR PROGRAMMES</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
VI.  LISTE DES DEPENSES .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
A.  PROGRAMME 1 : Programme Optimisation des Ressources Fiscales des Communes du Mono	
<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
B.  PROGRAMME 3 : Gestion intercommunale des boues de vidanges...	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
C.  PROGRAMME 4 : Renforcement intentionnel / convention CD78 2020-1	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
D.  PROGRAMME 5 : Fonctionnement continu .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>SIGNATURE</b> .....	17

## CADRE CONVENTIONNEL

Le Groupement Intercommunal du Mono (GI-Mono) et le Département des Yvelines ont entrepris, depuis 2008, une coopération décentralisée qui a favorisé la mise en œuvre de plusieurs programmes opérationnels. Diverses conventions cadres et conventions annuelles ont été signées entre les deux parties pour définir les modalités de mise en œuvre des actions du partenariat. Grâce à ce partenariat de base, le GI-Mono a pu développer d'autres relations à travers des appels à projets avec d'autres institutions locales et internationales. Il s'agit, entre autres, de l'Union Européenne, de la GIZ, de l'AIMF, du Programme d'Appui au Développement du Territoire financé par l'Union Européenne, de l'ONG française Initiative Développement. Au titre de l'année 2020, les conventions qui ont organisé les activités et les projets du GI-Mono se présentent ainsi qu'il suit :

- la Convention-cadre 2016-2020 de coopération décentralisée du 18 juillet 2016 ;
- la Convention-cadre de partenariat 2017-2020 "Optimisation des ressources fiscales" du 18 octobre 2017;
- la Convention CD78\_Mono Optimisation Fiscale du 18 octobre 2017 ;
- l'Annexe financière 2018-1 du 27 juillet 2018 relative à la fixation de la contribution apportée par le Département des Yvelines au GI-Mono pour l'année 2018 dans le cadre de l'article 6-b de la convention-cadre de partenariat relative au programme « Optimisation des Ressources Fiscales dans le Mono ;
- la Convention-cadre portant modernisation des centres de tri et de valorisation des déchets du GI-Mono entre le GI-Mono, le Lycée Louis-Bascan et le Département des Yvelines du 10 décembre 2019 ;
- la Convention annuelle de coopération décentralisée 2020-1 entre le GI-Mono et le Département des Yvelines en date du 20 novembre 2020 ;
- la Convention 2020-2 entre le GI-Mono et le Département des Yvelines portant accompagnement financier au Groupement Intercommunal du Mono dans le cadre de la mise en œuvre du projet de gestion intercommunale des boues de vidange
- la convention de financement entre l'Agence Française de Développement et Initiative Développement en date du 27 novembre 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du projet de gestion intercommunale des boues de vidange.

Il faut noter que la convention-cadre de coopération décentralisée 2016-2020 est arrivée à expiration et la nouvelle convention, pour la période de 2021-2025, sera validée par le Conseil départemental des Yvelines en sa prochaine session d'avril 2021. Les domaines dans lesquels des actions de coopération seront développées sont :

- *Renforcement des capacités institutionnelles et financières dans le cadre de la consolidation de l'intercommunalité ;*
- *Gestion, traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets liquides ;*
- *Protection de l'environnement, développement durable et lutte contre le réchauffement climatique ;*
- *Valorisation du patrimoine du Mono à travers le tourisme et la culture ;*
- *Développement économique du territoire et transfert de technologie en matière de numérique.*

Conformément aux dispositions conventionnelles, le présent rapport est élaboré par le GI-Mono pour rendre compte aux différents partenaires et parties prenantes du Groupement des activités réalisées et des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des différents projets et services pour la période de janvier à décembre 2020. Il s'articulera en deux parties principales à savoir le rapport narratif et le rapport financier.

# RAPPORT NARRATIF

La période couverte par le présent rapport narratif s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

## OBJECTIFS PREVISIONNELS

### Résumé des objectifs 2020

L'année 2020 a permis de poursuivre les activités des projets en cours notamment :

- le service de gestion intercommunale des déchets solides ménagers ;
- le projet Optimisation des Ressources Fiscales du Mono (ORFM) ;

L'année 2020 a permis aussi au GI-Mono de démarrer le projet de gestion intercommunale des boues de vidange (GIBOU).

Pour cette période 2020, la GISDM s'est donnée comme objectifs d'améliorer la couverture du territoire intercommunal en pré-collecte et d'améliorer la valorisation des déchets.

Le projet ORFM s'est donné les objectifs de :

- finaliser les plans d'adressage de la commune de Comé ;
- finaliser les plans parcellaires dans la commune de Bopa ;
- déployer les bases de données fiscales dans les six (06) communes du Mono ;
- suivre et évaluer le projet.

Pour ce qui est du projet GIBOU, l'attribution du financement au GI-Mono étant intervenu en fin novembre 2020, finaliser la signature des conventions de partenariat et des documents de préparation de mise en œuvre du projet était l'objectif majeur du GIBOU.

## Budget prévisionnel.

DEPENSES	Euros	Local	RECETTES	Euros	Local
Optimisation des ressources fiscales	308 800,47 €	202 559 829	GI-Mono	- 55 469,40 €	- 36 385 539
GIDSM	25 335,00 €	16 618 671	Département des Yvelines	151 146,52 €	99 145 618
Renforcement institutionnel	14 000,00 €	9 183 398	GI-Mono	109 763,29 €	72 000 000
Fonctionnement continu	54 293,90 €	35 614 461	Communes du Mono	73 196,92 €	48 014 034
Diagnostic structurel et institutionnel	22 000,00 €	14 431 054	AIMF	145 792,03 €	95 633 300
GIBOU	1 729,49 €	1 134 469	ID	1 729,49 €	1 134 469
<b>TOTAL</b>	<b>426 158,85 €</b>	<b>279 541 881</b>	<b>TOTAL</b>	<b>426 158,85 €</b>	<b>279 541 881</b>

## DEROULEMENT

Pendant toute l'exercice, chaque projet a été exécuté conformément aux dispositions et modalités spécifiées dans les différentes conventions de partenariat. A travers le présent rapport narratif, nous présenterons, tour à tour, les activités exécutées ainsi que le niveau d'exécution de chaque projet ainsi que les difficultés rencontrées et les approches de solutions apportées.

## I. SERVICE DE GESTION INTERCOMMUNALE DES DECHETS SOLIDES MENAGERS

Le XXI<sup>ème</sup> siècle est sous l'effet des changements climatiques dont l'ampleur est de plus en plus inquiétante pour la survie de l'humanité. « Le changement de température à la surface du globe d'ici la fin du XXI<sup>e</sup> siècle devrait atteindre les 4°C si aucune mesure n'est prise » (Source : GIEC 2013, p.21). La prolifération des déchets demeure l'une des principales causes des changements climatiques. Il urge donc que des mesures adéquates soient prises surtout pour améliorer la pré-collecte et réduire ainsi la multiplication des dépotoirs, sources de différentes pathologies. Il s'agira aussi d'améliorer la valorisation des déchets à travers des sous-produits utiles aux populations. C'est dans ces deux perspectives que s'inscrit l'action du GI-Mono à travers son service de gestion intercommunale des déchets au titre de l'année 2020.

### A. Activités prévues réalisées

---

Depuis la fin du programme de gestion intercommunale des déchets solides ménagers en 2017, le GI-Mono s'est attelé à conduire la filière gestion des déchets dans le Mono à partir de ses ressources propres avec l'accompagnement de quelques partenaires, notamment sur le maillon "Valorisation". Les activités récurrentes dans le cadre du fonctionnement du service sont, entre autres le suivi des ONG de pré-collecte, l'enlèvement des déchets des points de regroupement et leur transport vers les centres de dépôt contrôlé, le compactage des déchets au niveau des CDC, la maintenance des infrastructures et équipements de gestion des déchets, les essais de valorisation des déchets dans le but d'obtenir des sous-produits utiles et utilisables par les populations.

#### 1. Suivi des ONG de pré-collecte

La refonte du système de pré-collecte initialement en place a permis de passer de 19 à 26 ONG de pré-collecte qui couvrent aujourd'hui les 30 zones de pré-collecte définies. Le travail du GI-Mono réalisé surtout à travers les animateurs a consisté à opérer un suivi de l'activité des ONG par la vérification des fréquences de collecte effective des déchets, l'usage des points de regroupement, l'usage des équipements de protection individuelle, le respect des conventions de partenariat avec le GI-Mono et la participation aux activités organisées par le Groupement en termes de campagnes de salubrité et de destruction de dépotoirs sauvages. Le bilan, à ce niveau, n'est toujours pas positif malgré l'effort du GI-Mono et de certaines structures de pré-collecte. Le taux d'abonnement est encore à 40%, alors que la population urbaine s'accroît de jour en jour. Cette situation a fait l'objet de plusieurs séances de travail entre les membres du Bureau du Conseil de Communauté et certains responsables des structures de pré-collecte. Une rencontre avec les Conseillers communautaires sur la question a été retenue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

## 2. Campagne de salubrité et destruction de dépotoirs sauvages

L'efficacité du service de pré-collecte des déchets solides ménagers se mesure par l'augmentation du nombre d'abonnés et la propreté des rues dans chaque zone de pré-collecte. En 2012, le nombre de dépotoirs sauvages dénombrés était de 584. La destruction progressive de ces dépotoirs et la sensibilisation des riverains a permis de passer de ce nombre alarmant à 187 en 2020. Il s'ensuit que le travail reste à faire malgré l'incivisme des populations noté dans toutes les communes. Ce travail devra se poursuivre en 2021 avec l'aide des



comités de quartiers pour permettre à nos villes de ne plus être des réceptacles d'ordures, sources de nuisances visuelles et olfactives. En 2020, l'activité a consisté à simultanément nettoyer les rues et détruire les dépotoirs sauvages qui s'y trouvent tout en sensibilisant les ménages qui ont constitué le dépotoir et ceux qui ne sont pas abonnés à la pré-collecte. Cette activité a permis d'enregistrer 127 nouveaux abonnés en 2020.

## 3. Suivi de la gestion des centres de dépôt contrôlé

Les points de chute acceptés des déchets dans le Mono sont aujourd'hui les centres de dépôts contrôlés de Comé, de Lobogo (Bopa) et d'Athiémé. Le suivi de ces espaces aménagés est indispensable pour la poursuite de l'activité, la gestion de l'espace, le tri et la valorisation des déchets. C'est dans ce cadre que s'effectue aussi le compactage des déchets réceptionnés sur les sites. Ce volet de l'activité a souffert cette année de la panne du bull. Ce qui fait qu'au niveau du centre de Comé, par exemple, les ordures ont largement débordé de nos jours de leur zone habituelle de compactage. Le suivi des CDC consiste aussi à enregistrer les quantités de déchets accueillies, les quantités de déchets triées et recyclées comme les cartons, plastiques durs et bouteilles.

Un réaménagement sommaire a été fait sur le centre de Comé et des zones de stockage des déchets valorisables ont été créées.

## 4. Fabrication des buchettes combustibles

Le GI-Mono a commencé, depuis 2015, des essais de valorisation des déchets à travers le compostage des déchets biodégradables. En 2018-2019, le mouvement s'est accéléré par la mise en



place des biodigesteurs et des équipements de fabrication artisanale des buchettes combustibles à base de papiers et cartons. Grâce à un partenariat du GI-Mono avec le lycée Louis Bascan de Rambouillet (en France), un nouvel équipement de fabrication des buchettes combustibles a été conçu par les élèves dudit lycée. Son installation a été effectuée en novembre 2020, ce qui a amélioré le rendement et le compactage des buchettes. Les essais de production sont encore en cours et permettront de tirer les conclusions en termes d'efficacité et de rentabilité avant sa vulgarisation.



## 5. Etude comparative des buchettes combustibles au charbon de bois

L'une des activités menées sur les centres de dépôt contrôlé fonctionnels, est la fabrication des bûchettes combustibles à base des papiers recyclés. Afin de disposer des éléments de justification sur l'avantage des buchettes combustibles, il a été effectué une étude comparative des buchettes combustibles par rapport au charbon de bois. Cette étude a consisté à préparer de façon simultanée, sur des foyers identiques et des contenants de même caractéristique, des quantités identiques de nourritures (haricot dans le cas d'espèce) en utilisant d'une part le charbon de bois et d'autre part, des buchettes combustibles.



*Expérience de cuisson du haricot sur deux foyers alimentés l'un en charbon et l'autre en buchettes combustibles*

La moyenne des résultats des expériences réalisées se présente comme suit :

Eléments de résultat		Unité	Charbon de bois	Bûchette
Quantité du haricot		Kg	0,5	0,5
Quantités et coût de combustible utilisé pour la cuisson		Kg	01	1,3
			150 FCFA	100 FCFA
Conclusion	Prix	01 kg	150 FCFA (plus cher)	50 FCFA (moins cher)
	Temps de cuisson	t (minute)	01 h 37 mn (Plus de temps)	01 h 19 mn (Moins de temps)
	Autres		Le charbon prend une dizaine de minute avant de commencer par brûler	Un peu de fumé au début lorsque le papier n'est pas bien trituré.

## 6. Expérimentation du compost sur des plants de banane

Pour s'assurer de l'efficacité des sous-produits de valorisation, le GI-Mono a expérimenté, au niveau du CDC de Comé, l'application du compost amélioré aux plants de bananes plantains. Il est à préciser que le compost amélioré est obtenu par la décomposition des déchets organiques auquel on ajoute l'urée qui n'est que l'urine hygiénisée par le soleil après 41 jours d'exposition. L'expérience a consisté à appliquer le compost précité à des plants en ayant comme témoins d'autres plants ne bénéficiant d'aucun traitement. Les plants bénéficiant du traitement comme les plants témoins sont plantés le même jour. Les résultats obtenus se présentent comme suit :



Données caractéristiques	Bananier sans compost	Bananier avec compost
Temps écoulé	08 mois	08 mois
Taille	1,25 ml	2,5 ml
Nombre moyen de rejets autour d'un bananier	0	04
Nombre de régime moyen sur un bananier	0	01
Nombre moyen de bananes sur un régime		35

## 7. Visite du centre de production du charbon écologique (bio-charbon)

Dans sa recherche de système de valorisation plus efficiente et efficace, le GI-Mono a découvert le centre « Arpy Reigns » spécialisé dans la production du bio-charbon et la fabrication des machines et matériels de production de ce type de charbon. L'équipe technique du GI-Mono fit donc le déplacement vers Calavi pour visiter ce centre. Cette visite a permis de comprendre que le bio-charbon est produit à base des déchets agricoles et est plus économique et écologique que le charbon de bois et le bois de feu. Le GI-Mono envisage d'emprunter cette voie à travers un appel à projets prochain.

## 8. Etude sur la valorisation des déchets

L'insuffisance des moyens financiers pour assurer l'autonomisation des CDC a conduit le GI-Mono à commanditer une étude sur les essais pertinents de valorisation des déchets susceptibles de produire de valeur ajoutée. C'est à cet effet que l'entreprise BIOGAZ BENIN a été engagée pour proposer une ou deux pistes concrètes de valorisation des déchets et de réorganisation des CDC. Les résultats attendus de cette prestation qui a démarré en décembre 2020 serviront d'intrants à un appel à projet lancé par le SYTCOM et le MEAE.



***Tri des déchets pour la caractérisation***

L'étude a donné lieu à une caractérisation des déchets afin de confirmer ou infirmer les données existants suite aux caractérisations effectuées en 2014, 2015 et 2017.

## **B. Activités non réalisées et difficultés rencontrées**

Les activités prévues non réalisées ont trait à l'étude de diagnostic institutionnel de développement et d'autonomisation du GI-Mono devant proposer un modèle d'organisation et d'organigramme adapté des nouveaux statuts à valider et une orientation permettra une mobilisation de ressources propres conséquentes pour un fonctionnement continu du Groupement. Cette activité a fait l'objet d'un report pour 2021. Par ailleurs, l'activité relative à l'ouverture de voies dans les communes a également été reportée en 2021 du fait de la panne du bull.

Au titre des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités du service de gestion intercommunale des déchets solides ménagers, on peut citer entre autres :

- le non-paiement des cotisations des communes qui empêche une continuité dans l'enlèvement des ordures des points de regroupement et le suivi efficace des ONG de pré-collecte ;
- l'opposition de certaines ONG à la refonte du système de pré-collecte notamment à Lokossa et à Bopa ;
- l'inefficacité de certaines ONG qui, jusque-là, ne disposent pas d'équipements réellement fonctionnels ;
- l'incivisme de la population
- l'avènement de la pandémie de COVID-19.

## **II. PROGRAMME D'OPTIMISATION DES RESSOURCES FISCALES DU MONO.**

Le Projet d'Optimisation des Ressources Fiscales du Mono (PORFM) était prévu pour durer 03 ans et demi ; mais compte tenu du non-paiement des contributions à ce projet par les communes, le projet a dû être partiellement arrêté le 30 juin 2020. Heureusement que la plupart des grandes activités du projet étaient déjà en cours ou achevées. Ce qui a permis à l'équipe opérationnelle transversale du Groupement constituée par le DE, le Comptable et un SIG de continuer à suivre la mise en œuvre des activités restantes jusqu'au 31 décembre 2020. Jusque-là, les contributions restent toujours attendues et l'indisponibilité de trésorerie due à cette situation n'a pas permis de régler certaines prestations et certaines dépenses. Il faut signaler que seule la commune de Lokossa a engagé le paiement de sa contribution pour l'année 2020.

## A. Activités prévues réalisées

---

Les activités prévues sur le projet ORFM au titre de 2020 tournent essentiellement autour de la finalisation du plan d'adressage de la commune de Comé ; de l'achèvement des plans parcellaires dans la commune de Bopa ; du déploiement de la base de données fiscales dans les six (06) communes du Mono et du suivi et évaluation du projet.

### 1. Finalisation du plan d'adressage de la commune de Comé

Les livrables attendus de cette activité ont fait l'objet d'une réception provisoire lors de l'atelier de validation tenu à la Mairie de Comé le 26 juin 2020. Le consultant n'a jusque-là pas finalisé les livrables définitifs. Ceux-ci sont donc attendus incessamment.

### 2. Achèvement des plans parcellaires dans la commune de Bopa

Les plans parcellaires de Bopa, contrairement à ceux d'Athiémé et de Houéyogbé ont connu un très grand retard du fait des prestataires détenteurs des contrats de lotissement au niveau de la commune sur les périmètres concernés. De plus, la suspension des lotissements décrétés par le Gouvernement à la suite d'un Conseil des Ministres est venue empêcher tous les efforts en cours. Le GI-Mono a dû informer les partenaires de cette situation.

### 3. Déploiement de la base de données fiscales dans les six (06) communes du Mono

Il s'agit de l'activité majeure de ce projet au titre de l'année 2020. Si le cabinet en charge de cette activité a finalisé la base de données au niveau des communes de Grand-Popo, Lokossa, Athiémé et Houéyogbé, l'absence des plans parcellaires à Bopa et la non-finalisation de l'adressage de Comé n'ont pas permis d'atteindre les mêmes résultats au niveau de ces communes. De plus, le déploiement de la base de données a connu de retard. Il sera fait au début de l'année 2021.

### 4. Suivi et évaluation du projet

L'évaluation est en cours et le rapport sera disponible avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

## B. Activités non réalisées et difficultés rencontrées

---

La seule activité prévue et qui ne sera pas finalisée au titre du présent projet concerne les plans parcellaires de Bopa. Les autres activités, malgré le retard constaté sont en cours de finalisation. Toutefois, le non-recouvrement des contributions des communes au projet a laissé une très mauvaise image du GI-Mono à l'égard de l'AIMF et du Département des Yvelines. Dans tous les cas, pour le Département des Yvelines, le recouvrement des contributions des communes est une conditionnalité à la poursuite du partenariat, notamment à la signature de la Convention-cadre

2021-2025. Par ailleurs, le Département des Yvelines a notifié au GI-Mono qu'à l'avenir, ses ressources conventionnelles ne seront affectées aux seules communes à jours vis-à-vis de leurs cotisations et contributions.

### III. PROJET DE GESTION INTERCOMMUNALE DES BOUES DE VIDANGE (GIBOU)

Le GI-Mono s'est donné depuis sa création comme mission de fournir avec plus d'efficacité et d'efficience les services essentiels aux populations du département du Mono dans plusieurs domaines dont celui de l'Environnement, de l'Hygiène et de l'Assainissement. Le GI-Mono conduit depuis des actions qui concourent à cet objectif notamment par la mise en place depuis 2012 d'un service de gestion intercommunale des déchets solides ménagers dans toutes les villes du Mono. Fidèle à son engagement, le GI-Mono a, face au problème d'inexistence d'un service de gestion des boues de vidange dans le département, décidé de mettre en place ce service pour répondre à ce besoin essentiel et pressant des populations et autorités afin de contribuer une fois encore à l'amélioration du cadre de vie des populations du Mono. Ainsi, le projet pilote de Gestion Intercommunale des Boues de vidange (GIBOU) dans le Mono a été conçu et soumis à divers partenaires dont l'ONG française Initiative Développement (ID) qui en 2016 a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt à destination de l'ensemble des acteurs locaux (privés et publics) Béninois et Togolais, afin d'identifier des projets visant à l'amélioration durable de l'accès à l'eau et à l'assainissement, appel auquel le GI-Mono a répondu avec le projet GIBOU. Ce projet a été retenu par l'ONG ID après une phase de présélection et de sélection. Un partenariat est donc né entre ID et le GI-Mono autour du projet GIBOU et a permis de retravailler le montage du projet et de le soumettre à nouveau aux partenaires. En septembre 2020, le projet GIBOU a été retenu pour un financement de 500 000 euros de l'Agence Française de Développement (AFD) et de 125 000 euros du Département des Yvelines, partenaire historique du GI-Mono.

L'objectif global du projet GIBOU est de contribuer à assurer l'accès des populations du département du Mono à un service d'assainissement géré en toute sécurité et à un coût abordable (ODD 6) et ainsi participer à la lutte contre la propagation de la COVID19. Son objectif spécifique est de mettre en place dans le département du Mono un service intercommunal de gestion des boues de vidange, pour améliorer les conditions d'assainissement et d'hygiène, dans un contexte de pandémie lié au Covid-19.

Les résultats attendus sont :

Résultat 1 : Un service pilote de collecte, traitement et valorisation des boues de vidange est mis en place ;

Résultat 2 : Un programme de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement, et de prévention aux risques d'infection à la Covid-19 est mis en œuvre dans le département du Mono, en impliquant particulièrement les femmes et les jeunes ;

Résultat 3 : L'expérience est capitalisée et partagée ;

Pour atteindre ces résultats, des activités sont prévues pour être exécutées et se déclinent comme suit :

R1-A1 Animer une dynamique de concertation avec la population en vue de mettre en place un service

R1-A2 Accompagner l'élaboration d'un plan intercommunal de gestion du service pilote

R1-A3 Réaliser une étude technique détaillée d'aménagement du site de traitement (lits de séchage et lagunes d'affinage)

R1-A4 Réaliser une étude d'impact sur l'environnement

R1-A5 Aménager un site de traitement des boues

R1-A6 Réaliser une étude socio-économique et technique de la filière de valorisation des boues en arboricultures

R1-A7 Formaliser un plan de valorisation des boues

R1-A8 Former et équiper la régie assainissement du GI-Mono

R1-A9 Accompagner et former à la gestion du service

R2-A1 Sélectionner 6 Organisations de la société civile déjà actives sur le territoire

R2-A2 Mettre en œuvre des ateliers de formation

R2-A3 Réaliser une enquête sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques

R2-A4 Définir et mettre en œuvre un Plan de sensibilisation et prévention aux risques de contamination à la COVID-19

R3-A1 Produire des supports de capitalisation

R3-A2 Organiser des échanges entre pairs praticiens pour améliorer les pratiques.

## A. Activités prévues réalisées

---

La signature de l'accord de partenariat intervenue entre l'ONG Initiative Développement et le GI-Mono le 1<sup>er</sup> décembre 2020 a marqué le démarrage de la phase pilote du projet GIBOU. Au cours de ce mois de décembre 2020, quelques activités de prise en mains et de mise en route du projet ont été réalisées et dont les principales se présentent comme suit :

### 1. Location de bureau

Un local devant servir de bureau aux activités du projet a été loué. En effet, les bureaux actuels du GI-Mono sont devenus exigües et ne pouvaient pas contenir le personnel du GIBOU, pour cela, il a été loué non loin du siège du GI-Mono, un immeuble qui a été mis au propre et repeint pour servir de bureau après équipement au personnel du projet GIBOU.

## **2. Séances de travail avec les partenaires**

Le bon démarrage du projet a nécessité des séances de travail avec les partenaires sur les dispositions préalables à prendre en vue de la mise des activités. Des télé-réunions ont été donc faites et ont porté sur des sujets comme l'accélération des démarches de pré-identification de domaines pour abriter la future station de traitement des boues.

## **3. Pré-identification de domaines pour la future station de traitement des boues**

Dans ce cadre, des visites de sites accompagnées de prises de photos et coordonnées GPS ont été faites à se dans la commune de Houéyogbé et dans la commune de Lokossa.

## **4. Information aux Maires**

Des séances d'information ont eu lieu et ont permis d'informer les Maires du Mono sur le contenu du projet et leur permettre aussi d'en maîtriser les contours et les tenants et aboutissants. Ces mêmes séances ont été organisées à l'endroit du personnel du GI-Mono en vue de leur prise en main du projet.

## **5. Etude de faisabilité de Protos**

L'ONG Protos intervient aussi dans le processus de mise en place du projet GIBOU. En effet, la mise en place d'un service de gestion des boues de vidange passe par l'étape préalable d'élaboration d'un document de stratégie de la filière de gestion des boues de vidange dans Mono, une étape qui pour être concrétisée fait appel à la réalisation d'une étude de faisabilité. Ce volet de la question a été pris en compte par l'ONG Protos grâce au projet InnEAUvASSion, mis en œuvre par Join For Water (Protos) et Plan International Bénin et financé par l'ambassade des Pays-Bas dans le cadre de son programme Omidelta. Le projet est exécuté en zone urbaine et périurbaine de 5 communes dans le sud Bénin dont 2 dans le Mono. Il s'agit d'Athiémé et Lokossa. Pour conduire les travaux de l'étude, Protos a sélectionné la fondation PRACTICA.

Dans le cadre cette étude, des interactions, échanges d'informations et collectes données ont eu lieu et ont aussi mobilisé les acteurs du GIBOU au cours du mois de décembre 2020.

Les activités exécutées au cours du mois décembre et citées ci-dessus ont servi au lancement effectif du projet qui entrera dans sa véritable phase opérationnelle à partir de janvier 2021.

## **B. Activités non réalisées et difficultés rencontrées**

---

Le projet GIBOU étant dans sa phase de lancement, aucune difficulté majeure n'est à signaler.

## C. DIFFICULTES GENERALES RENCONTREES.

Les difficultés ont été déjà énumérées au niveau de chaque projet. De façon générale, elles se récapitulent ainsi qu'il suit :

- la lenteur des prestataires pour la production des livrables des études ;
- le non-paiement des cotisations et des contributions au projet par les communes.
- la démotivation progressive des agents du GI-Mono du fait non-paiement des salaires sur plusieurs mois.
- le manque de ressources pour l'exécution régulière des différents maillons du service de gestion des déchets.

## IV. PERSPECTIVES.

Le GI-Mono a besoin d'une refondation, d'un processus de reformulation et de définition des bases de la coopération intercommunale qui doivent être réellement appropriées par les élus et autres acteurs du Groupement. L'étude de diagnostic institutionnel et de développement de l'autonomisation du GI-Mono apparaît comme le creuset qui pourrait permettre de construire une relation intercommunale durable basée sur la solidarité, la confiance, le respect des engagements et la promotion du développement local qu'une commune en individualité aura du mal à le faire. La piste de créations de ressources additionnelles à partir des prestations de services et des sous-produits de valorisation des déchets est aussi une voie à bien creuser.

## V. INDICATEURS CHIFFRES DE RESULTATS

Indicateurs	Objectif	Réalisé
<b>Programme d'optimisation des ressources fiscales</b>		
Réalisation de plans parcellaires à Bopa	3	0
Réalisation du plan d'adressage de Grand Popo	1	1
Réalisation du plan d'adressage de Lokossa	1	1
Actualisation des données d'adressage de Comé	1	1
Mise en place d'une base de données fiscales	6	1
Réalisation des ouvertures de voies	6	0
Evaluation du projet	1	0
<b>Programme de gestion intercommunale des déchets</b>		
Taux d'abonnés à la pré-collecte	80%	40%



Nombre de zones fonctionnelles	30	28
--------------------------------	----	----

## RAPPORT FINANCIER

La période couverte par le présent rapport financier s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

## TABLEAU D'ENSEMBLE

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Optimisation des ressources fiscales	308 800,47 €	161 009,68 €	GI-Mono	- 55 469,40 €	- 99 198,32 €
GIDSM	25 335,00 €	5 106,43 €	Département des Yvelines	151 146,52 €	151 146,43 €
Renforcement institutionnel	14 000,00 €	12 171,53 €	GI-Mono	109 763,29 €	11 498,16 €
Fonctionnement continu	54 293,90 €	10 812,14 €	Communes du Mono	73 196,92 €	- €
Diagnostic structurel et institutionnel	22 000,00 €	4 116,12 €	AIMF	145 792,03 €	129 220,82 €
GIBOU	1 729,49 €	1 180,67 €	ID	1 729,49 €	1 729,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>426 158,85 €</b>	<b>194 396,57 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>426 158,85 €</b>	<b>194 396,57 €</b>

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Optimisation des ressources fiscales	202 559 829	105 615 425	GI-Mono	- 36 385 539	- 65 069 834
GIDSM	16 618 671	3 349 600	Département des Yvelines	99 145 618	99 145 559
Renforcement institutionnel	9 183 398	7 984 000	GI-Mono	72 000 000	7 542 296
Fonctionnement continu	35 614 461	7 092 296	Communes du Mono	48 014 034	-
Diagnostic structurel et institutionnel	14 431 054	2 700 000	AIMF	95 633 300	84 763 300
GIBOU	1 134 469	774 469	ID	1 134 469	1 134 469
<b>TOTAL</b>	<b>279 541 881</b>	<b>127 515 790</b>	<b>TOTAL</b>	<b>279 541 881</b>	<b>127 515 790</b>

## SIGNATURE

Le présent rapport est signé par le Président du GI-Mono, **Saturnin K. DANSOU**, Maire de la commune d'Athiémé.

**Saturnin K. DANSOU**

Président du GI-Mono

Maire de la commune d'Athiémé